

# AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARIEGE  
ORGANISE

**LE 19 JANVIER 2011**

**UN CONCOURS**  
**d'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL**  
**spécialité : « Espaces verts et espaces naturels »**  
**en convention avec le Centre de Gestion de la Haute- Garonne,**  
**le Centre de Gestion des Hautes- Pyrénées et le Centre de Gestion du Lot**

Pour 19 POSTES :

11 pour le **concours interne**  
4 pour le **concours externe**  
4 pour le **troisième concours**

### CONDITIONS D'ACCES:

<b>Concours interne :</b>	Ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique de la fonction publique territoriale de la catégorie C (compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique).
<b>Concours externe :</b>	Ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau V ou justifiant d'une équivalence de diplôme.
<b>Troisième concours :</b>	Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités mentionnées ci-dessus doivent correspondre à l'encadrement d'équipes techniques, la direction ou à la réalisation de travaux nécessitant une compétence professionnelle technique étendue

### RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

du 13 juillet au 8 septembre 2010

En se présentant directement au Centre de Gestion de l'Ariège

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

OU

du 13 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2010

Par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) :

Joindre une enveloppe format A4, affranchie à 1,38 €, libellée aux nom, prénom et adresse du candidat.

### DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

**16 septembre 2010**

(le cachet de la poste faisant foi).

*Renseignements et inscriptions*

*auprès du :*

**CENTRE DE GESTION**  
**DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARIEGE**  
**4, Rue Raoul Lafayette**  
**09000 FOIX**  
**Tél : 05.34.09.32.40**